6

Une authentique continuité?

Peut-on découvrir des thèmes partagés, étant entendu que l'expression peut en différer notablement. Ce ne serait pas une surprise puisqu'il s'agit de deux figures religieuses qui appartiennent à un même peuple et qui ont des références communes. Dans un premier temps, nous nous efforçons de repérer les rapprochements. Il nous restera dans un deuxième temps à examiner le problème majeur, la question de fond : s'agit-il, en définitive, du même message, pour ne pas dire, avec plusieurs, de la même religion?

Des thèmes communs

Loi et obéissance

La Loi s'inscrit naturellement dans l'enseignement de Jésus et, chez Paul, elle fait l'objet d'une réflexion soutenue. Des Juifs pieux ne peuvent manquer de se situer par rapport aux commandements. Un point commun s'impose immédiatement : dans les deux cas les développements sont complexes, et paraissent parfois contradic-

toires; semblent se heurter une haute considération pour la Loi et l'énoncé de ses limites et des risques d'un usage mal compris.

Si, à certains égards, les instructions de Jésus ressemblent quant à la forme à la parole des docteurs juifs, on assiste à un dur affrontement au sujet de la Loi. Certes, Jésus ne s'est pas présenté comme un adversaire et un critique de la Loi. Mais il s'est opposé au formalisme des docteurs de son temps, à l'exigence d'une obéissance essentiellement extérieure et tatillonne, à des adaptations douteuses (une offrande déclarée gorban, Mc 7.11; voir, sur le sabbat, Mc 2.27; sur le divorce, Mc 10.2-9). Les antinomies du Sermon sur la montagne sont bien connues : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre... Mais moi je vous dis : quiconque se met en colère contre son frère en répondra au tribunal » (Mt 5.21). La liberté que prend Jésus va dans le sens d'un approfondissement et non d'une annulation. Il déclare d'ailleurs : « Il ne tombera de la Loi aucun trait de lettre » (Lc 16.17). Jésus est venu réaliser et en un sens dépasser ce que la Loi et les prophètes annonçaient et préparaient (Mt 5.18 : « jusqu'à ce que tout soit arrivé »). Tel un nouveau Moïse, il donne la véritable portée du commandement. Et là s'instaure une nouvelle obéissance.

Paul ne retire rien au respect de la Loi, don de Dieu à son peuple, expression de sa sainte volonté. Si elle vient après « la promesse », elle n'est pas contre la promesse : « La Loi est sainte et le commandement saint juste et bon » (Rm 7.12). Le problème n'est pas dans la Loi : celui qui serait en mesure de l'accomplir parfaitement recevrait

une pleine approbation de Dieu. En fait, le premier rôle de la Loi est de faire prendre conscience du péché (Rm 3.20, etc.), et même elle « stimule le péché » (Rm 5.20). Pratiquement, la Loi est devenue un joug pesant pour l'homme qui veut l'honorer et il doit (ou devrait) reconnaître son incapacité à le porter en vérité. Historiquement, la loi a été le pédagogue (Ga 3.24) qui conduit au Christ. Paul situe le rapport entre la Loi et Jésus en terme de *telos*, substantif qui conjugue les sens de « fin » (terme) et de « but » (Rm 10.4, « la fin [telos] de la Loi, c'est Christ »). L'intervention du Christ a pour effet de libérer les croyants : ils ne sont plus « sous la Loi », ils sont « morts à la Loi » (Rm 7.1-6) : ils sont « en Christ », leur Seigneur. La Loi conserve cependant une valeur pour le fidèle de la nouvelle Alliance. Une nouvelle façon de la considérer s'apprend, comme si l'on retirait un voile (2 Co 3.16). L'Esprit permet d'en saisir la spiritualité à partir de la « loi du Christ », qui aide à en discerner le principe dominant, celui de l'amour. On le sait, Paul mènera un incessant combat pour qu'on ne mette pas les païens sous le joug de la Loi dans ses aspects pratiques, rituels (circoncision, nourritures, jours sacrés, etc.) et il veillera surtout à ce que Juifs comme païens attendent leur salut seulement du Christ et de son œuvre. Dans la ligne de l'antique promesse (Jr 31), la Loi, portée par l'Esprit, en union avec le Christ, donne avant tout une impulsion intérieure pour l'obéissance au Dieu Seigneur et Père. Nous l'avons noté, elle conserve pour Paul une indéniable utilité en posant des repères pour la vie morale.

La Loi constitue donc un élément de continuité indéniable entre Jésus et Paul; des affinités entre les attitudes globales à son égard sont manifestes. Si Paul paraît plus radical, avec des formules massives, on peut penser qu'il avait sur ce sujet, d'une part, un compte à régler avec son passé pharisien, et, d'autre part, un rude combat à soutenir. En fait, Jésus et Paul ont été des combattants, et leurs adversaires ont des points communs. Jésus a été aux prises avec des représentants des partis pharisien et sadducéen et avec les scribes, spécialistes de l'interprétation de la Loi. Pour Paul, la lutte a été plus complexe en ce sens qu'il a subi l'opposition non seulement des Juifs, zélés pour leur Loi (Ac 21.28: « Hommes d'Israël, à l'aide! C'est l'homme qui enseigne à tous et partout contre le peuple, contre la Loi et contre ce lieu »), mais aussi celle d'adeptes du Christ d'origine juive convaincus que la Loi conservait une pleine autorité dans tous les domaines, pas seulement pour les Juifs mais aussi pour les convertis du paganisme (Ac 15.1 : « Quelques hommes, qui étaient descendus de Judée, enseignaient aux frères: "Si vous ne vous faites pas circoncire selon la coutume de Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés" ») Dans la ligne ouverte par Jésus, Paul se veut l'apôtre de la liberté, même si la Loi, expression de la volonté de Dieu, continue à guider le peuple de Dieu en lui rappelant ses devoirs envers lui et en indiquant des pièges à éviter et des directions à emprunter pour une vie agréable au Seigneur.

La question de la pureté

Les docteurs juifs qui s'opposaient à Jésus insistaient sur le respect des commandements relatifs à la pureté, et les traditions en alourdissaient la charge. Se développait alors l'exigence d'une conformité extérieure. Jésus avait promu une autre conception du pur/impur : « Il n'y a rien d'extérieur à l'homme qui puisse le rendre impur, mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui le rend impur » (Mc 7.15), et il explique, selon Matthieu 15.19 : « Car c'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, meurtres, adultères, prostitutions, vols, faux témoignages, blasphèmes. » Paul se réfère vraisemblablement au discours de Jésus en ce domaine lorsqu'il écrit en Romains 14.14 : « J'en suis convaincu par le Seigneur : rien n'est impur en soi. »

La parénèse

Dans le domaine de la parénèse, des éléments de continuité sont reconnus par tous. Non seulement nous avons pu relever des similitudes convaincantes (par exemple Rm 12.14 et l'incitation à bénir plutôt que maudire; Rm 14.14 et le refus de la distinction pur/impur pour la nourriture; Rm 13.9 et l'amour du prochain) et des échos plus discrets, mais on prend aussi conscience d'une sorte d'inspiration que Paul reçoit. L'influence formatrice de l'enseignement de Jésus sur sa pensée et sa vision de la vie chrétienne est patente, même dans des passages où l'on ne peut relever des correspondances précises. Nous avons signalé des sections où une homologie globale avec certains discours de Jésus était perceptible. La remarque de J.D.G. Dunn, qui élargit la perspective, est opportune : « Si nous nous demandons par qui l'élan sur la mise en valeur de Lévitique 19.18 (l'amour du prochain) a été donné, la réponse est très vraisemblablement Jésus¹. » Jésus fait de l'interdiction du meurtre dans la Loi l'exigence d'une volonté de réconciliation. Il écarte la loi du

^{1.} DUNN, Jesus Tradition in Paul, p. 165.

talion au bénéfice de l'incitation au don, même en faveur du méchant. C'est exactement l'esprit qui domine la dernière section du chapitre 12 de l'épître aux Romains (12.9-21). Dans les deux cas, on a ce qu'on a appelé une morale de l'excès, celle d'un amour sans limites (voir 1 Co 13). L'influence subie relevait d'un mélange subtil de prise en compte à la fois de l'enseignement de Jésus et de l'exemple qu'il a laissé (la condition de serviteur, Ph 2.5 et 7; le souci des autres, Rm 15.3; une pauvreté consentie, 2 Co 8.9).

Même conviction de la gravité des « scandales » (Mc 9.42; Mt 18.6 et Rm 14.13). Les paroles et les attitudes de Jésus ont certainement été enseignées et méditées dans les premières Églises par une foule de prédicateurs. Une telle parénèse devait être largement disponible et on ne peut être surpris d'en retrouver les traces dans les admonestations pauliniennes. Pour ce qui concerne les questions éthiques, la conclusion de J.-F. Collange est ferme. Certes on est en présence de mondes différents, mais « ces différences ne rendent toutefois que plus remarquables les profondes analogies caractérisant les éthiques du Nazaréen et du Tarsiote² ».

Foi, espérance, amour

Ch. Perrot souligne la continuité du message adressé aux croyants en reprenant la célèbre trilogie « la foi, l'espérance et l'amour », ce condensé du message de l'apôtre (1 Co 13.13)³. On peut l'appliquer au message de Jésus

^{2.} J.-F. COLLANGE, *De Jésus à Paul. L'éthique du Nouveau Testament*, Genève, Labor et Fides, 1980, p. 31.

^{3.} PERROT, Paul, le disciple, p. 7.

avant de la situer au sommet du célèbre cantique dédié à l'agapè par Paul.

La foi est au premier plan dans les évangiles: « Convertissez-vous et croyez à l'Évangile » (Mc 1.15); Jésus leur répond et dit : « ayez foi en Dieu! » (Mc 11.22); « si vous avez de la foi gros comme une graine de moutarde... » (Mt 17.20). Elle est illustrée dans diverses paraboles. Chez Paul, l'incitation à la foi qui sauve et soutient la vie chrétienne est omniprésente : « Nous estimons en effet que l'homme est justifié par la foi, indépendamment des œuvres de la Loi » (Rm 3.28); « c'est la parole de la foi que nous proclamons » (Rm 10.8); « car, pour celui qui est en Jésus-Christ, ni la circoncision, ni l'incirconcision ne sont efficaces, mais la foi agissant par l'amour » (Ga 5.6).

L'espérance est fondamentalement analogue en ce sens qu'une tension vers l'avenir s'y inscrit pareillement. Chez Paul comme chez Jésus, les regards se tournent vers la venue du Seigneur, vers une parousie parfois vue comme proche, mais dont la date demeure inconnue. Nous avons noté les homologies indiscutables existant non seulement entre des éléments particuliers mais aussi quant au schème global : les apocalypses synoptiques, en particulier celle de Matthieu, et l'eschatologie développée dans 1 Thessaloniciens 4.13-5.11 ont beaucoup en commun.

On ne peut ignorer le thème de *l'amour*, qui résume la Loi chez Jésus comme chez Paul. Dans la ligne de l'amour divin manifesté en Jésus-Christ, le disciple doit accorder une valeur suprême à cette relation, qu'il s'agisse de l'amour pour Dieu, pour les frères, pour le prochain et

même pour les « ennemis » (voir Lc 7.47; Mt 5.44; Rm 13.10).

Le pardon

Chez Paul comme chez Jésus, tout homme a d'abord besoin du pardon de Dieu. Jésus s'est considéré comme porteur de pardon. Il a scandalisé ses adversaires en prononçant ces paroles libératrices : « Tes péchés sont pardonnés! » (Mc 2.5; Lc 5.20, etc.). Puis il lie le pardon que pouvait recevoir tout disciple à l'obligation de pardonner à son tour, entre autres dans le « Notre Père » : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. » Paul établit le même lien et la même séquence : « comme le Christ vous a fait grâce, vous aussi, faites de même » (Col 3.13). En 2 Corinthiens 2.6ss, il traite du pardon à l'égard d'un coupable.

L'intérêt pour les humbles, les petits

Nous verrons l'importance de ce trait commun quand nous aborderons le cœur des messages. Nous relevons pour l'instant des postures très comparables : apporter la bonne nouvelle non pas tellement aux élites de la société, aux puissants, aux intellectuels, aux personnes en vue, mais à la foule des humbles et des malheureux. Nous avons rappelé le ministère de Jésus sur les chemins de Galilée s'adressant au tout-venant, n'excluant aucun de ceux que la société méprisait et écartait. Ses disciples les plus proches étaient des gens d'origine modeste. Jésus ne dédaignait pas les petites enfants mais les érigeait en modèles (Mt 19.13-15).